



BRÈVES ÉCONOMIQUES

Brésil

Résumé

Une publication du SER de Brasilia
Semaine du 16 07 2026

L'inflation annuelle ralentit à 4,64% en juin, mais reste au-dessus du plafond de la cible en glissement annuel

L'IPCA a ralenti à 0,16% en juin, après 0,58% en mai, bien en deçà des attentes du marché, amenant l'inflation annuelle à 4,64% (4,72% en mai). Le recul des prix alimentaires et des carburants a compensé la hausse de l'électricité et des billets d'avion.

Les États-Unis imposent une nouvelle surtaxe douanière de 25% au Brésil

Les États-Unis appliqueront une surtaxe de 25% sur la majorité des produits brésiliens à compter du 22 juillet, mais en exonéreront plusieurs exportations stratégiques pour leur économie, notamment le pétrole, le café, le bœuf, le jus d'orange et l'aéronautique. La mesure devrait néanmoins toucher plus de 11 Md USD de ventes brésiliennes, principalement industrielles, et pourrait être durcie en cas de représailles.

LE CHIFFRE A RETENIR :

25%

La surtaxe appliquée par les États-Unis à la majorité des exportations brésiliennes, à compter du 22 juillet.

Source : Bureau du représentant américain au commerce

Commerce Brésil-Chine : records historiques au premier semestre 2026

Les échanges sino-brésiliens ont atteint un record au premier semestre 2026, portés par l'envolée des exportations de pétrole et de produits agricoles ainsi que par la progression des importations industrielles chinoises. Cette dynamique renforce la dépendance du Brésil à la Chine, tout en accentuant la pression concurrentielle sur l'appareil productif.

Graphique de la semaine : Evolution des exportations brésiliennes vers la Chine

Évolution des marchés

Indicateurs	Variation sur la semaine	Variation cumulée sur l'année	Niveau
Bourse (Ibovespa)	+1,3%	+3,0%	173 711
Risque-pays (CDS 5 ans Br)	-3,2%	-0,3%	123
Taux de change USD/BRL	-0,8%	-1,2%	5,12
Taux de change €/BRL	-0,8%	-1,7%	5,85

Note : Données du jeudi à 11h localement. Sources : Ipeadata, Investing, Valor.

Actualités macro-économiques & financières

L'inflation annuelle ralentit à 4,64% en juin, mais reste au-dessus du plafond de la cible en glissement annuel

En juin, l'Indice national des prix à la consommation (IPCA) a progressé de 0,16% en glissement mensuel, soit 0,42 point de moins qu'en mai et deux fois moins que les anticipations du marché. L'inflation cumulée depuis le début de l'année atteint désormais 3,36%. En glissement annuel, son reflux à 4,64% reste limité, contre 4,72% en mai, et ne permet pas encore un retour à l'intérieur de la bande de tolérance entourant la cible centrale de 3% (+/- 1,5%).

La surprise baissière tient principalement à l'alimentation. Les prix du groupe alimentation et boissons ont reculé de 0,24%, après une hausse de 1,33% en mai, retranchant 0,05 point à l'indice. L'alimentation à domicile a diminué de 0,39%, de même que les carburants de 0,48%, dont -3,09 % pour l'éthanol et -0,12 % pour l'essence. À l'inverse, le logement a constitué la principale contribution positive (+0,63% ; +0,10 point), en raison de la hausse de l'électricité résidentielle (+1,53 %), tandis que les transports ont progressé de 0,17%, tirés par les billets d'avion (+7,12%).

L'inflation des services a ralenti à 0,33%, contre 0,4% en mai, et celle des

services sous-jacents à 0,22%, contre 0,4%. La restauration hors domicile a notamment décéléré à 0,15%, après 0,49%. Les biens industriels ont également nettement ralenti (+0,11 %, après +0,32 %), tandis que la moyenne des mesures d'inflation sous-jacente atteint 0,21 %. En glissement annuel, ces mesures ralentissent à 4,4 %. L'inflation des services demeure néanmoins élevée en glissement annuel, à 5,9%, ce qui continue de traduire des pressions domestiques persistantes.

Les anticipations de marché se sont ajustées à la baisse après la publication : la prévision de l'IPCA pour 2026 est passé à 5,16%, contre 5,3 % une semaine plus tôt. Pour 2027, elle est en revanche légèrement relevée, de 4,18% à 4,20%. Les projections pour 2028 et 2029 restent respectivement à 3,7% et 3,5%.

Sur le plan monétaire, le Comité de politique monétaire (Copom) a abaissé la Selic de 25 points de base en juin, à 14,25%, troisième réduction consécutive de même ampleur. Le marché prévoit désormais un taux de 14% en fin d'année, ce qui correspondrait à une seule baisse supplémentaire de 25 points. Le chiffre de juin renforce ainsi la probabilité d'une nouvelle réduction en août, mais la persistance de l'inflation des services et le désancrage des anticipations devraient conduire la Banque centrale à conserver une trajectoire prudente.

Les États-Unis imposent une nouvelle surtaxe douanière de 25% au Brésil

La nouvelle surtaxe de 25% entrera en vigueur le 22 juillet 2026 et s'ajoutera aux droits de douane normalement applicables. Prise au titre de la Section

301 du Trade Act de 1974 après une enquête ouverte un an plus tôt, elle concernera les marchandises brésiliennes exportés aux États-Unis à partir de cette date. Elle ne se cumulera toutefois pas avec les droits sectoriels de la Section 232, notamment sur l'acier et l'aluminium. Une surtaxe distincte de 12,5%, proposée dans le cadre de l'enquête américaine sur le travail forcé, pourrait être confirmée autour du 24 juillet. Si elle était appliquée, certains produits brésiliens pourraient supporter des droits additionnels cumulés de 37,5%.

Les exemptions réduisent sensiblement la portée économique de la mesure. L'Office of the United States Trade Representative (USTR) a exempté 864 lignes tarifaires, soit des biens indisponibles en quantité suffisante aux États-Unis, soit des intrants dont la taxation perturberait les chaînes d'approvisionnement américaines. Sont notamment exemptés le pétrole et plusieurs produits énergétiques, le café, la viande bovine, les oranges et le jus d'orange, les aéronefs civils et leurs pièces, les semi-conducteurs, les minerais de fer, la fonte brute et la plupart des pâtes chimiques de bois.

L'industrie brésilienne supportera l'essentiel du choc, avec plus de 11 Md USD d'exportations industrielles et agro-industrielles potentiellement concernées selon l'Amcham Brasil. Les machines agricoles et industrielles, les équipements électriques, les vêtements, les chaussures et plusieurs produits transformés n'ont pas obtenu d'exemption générale. Le secteur des machines est particulièrement exposé : les États-Unis, son premier débouché extérieur, absorbent plus de 20% de ses exportations, soit environ 3,2 Md USD en 2025. La Confédération nationale de l'industrie (CNI) souligne que les ventes vers le marché américain avaient déjà

reculé au premier semestre dans 20 des 27 États brésiliens sous l'effet des barrières instaurées en 2025.

Le choix de Washington intervient pourtant dans une relation commerciale favorable aux États-Unis. En 2025, ceux-ci ont exporté plus de 45 Md USD de marchandises vers le Brésil, contre 37,6 Md USD d'achats, soit un excédent d'environ 7,4 Md USD. Brasilia affirme également que les États-Unis ont accumulé un excédent de 424,5 Md USD sur les échanges de biens et services au cours des quinze dernières années et rappelle que 76% des produits américains sont entrés au Brésil sans droit de douane en 2025. Ces chiffres alimentent la critique brésilienne d'une sanction jugée davantage politique que destinée à corriger un déséquilibre commercial.

L'USTR justifie les surtaxes par sept différends portant sur certaines politiques brésiliennes, sans rapport direct avec une grande partie des produits visés par les droits de douane. Washington dénonce les décisions judiciaires imposant aux plateformes numériques américaines de retirer des contenus, le traitement préférentiel dont bénéficierait Pix face aux moyens de paiement privés, ainsi que les préférences tarifaires accordées par le Brésil au Mexique et à l'Inde. L'administration Trump reproche aussi à Brasilia une protection insuffisante de la propriété intellectuelle, un accès non réciproque au marché de l'éthanol, une application insuffisante des règles anticorruption et une application défailante des règles contre la déforestation illégale.

La surtaxe est conçue comme un instrument de pression plutôt que comme une mesure définitive. L'USTR indique qu'elle pourra être réduite ou supprimée si le Brésil diminue les

obstacles dénoncés, mais aussi relevée ou complétée par d'autres sanctions si Brasilia augmente ses droits sur les produits américains. Washington affirme rester ouvert aux négociations, tout en estimant que les échanges menés depuis un an n'ont pas permis de résoudre les différends. Le secrétaire d'État Marco Rubio a durci le ton en accusant Lula et son gouvernement de ne pas avoir négocié de bonne foi et d'avoir privilégié l'« ego » du président brésilien.

Brasilia prépare une réponse juridique et commerciale, sans avoir encore annoncé de contre-tarifs. Le gouvernement a qualifié le 15 juillet d'un « épisode regrettable dans l'histoire des relations bilatérales », annoncé la reprise d'une procédure devant le mécanisme de règlement des différends de l'OMC et le déclenchement des démarches prévues par la loi de réciprocité. Le ministre des Affaires étrangères Mauro Vieira a rejeté les accusations américaines, rappelant la tenue de plus de trente réunions avec Washington, et jugé les propos de Marco Rubio « inacceptables » et offensants. Aucune liste de contre-mesures n'a, à ce stade, été publiée.

Etude économique & financière

¹ Source : MDIC/SECEX, Comex Stat, données détaillées par pays partenaire, produit, activité économique, État et unité douanière, janvier-juin

Commerce Brésil-Chine : records historiques au premier semestre 2026

Les échanges commerciaux entre le Brésil et la Chine ont atteint un niveau sans précédent au premier semestre 2026 : les flux bilatéraux se sont élevés à 96,9 Mds USD, en hausse de 16% sur un an. Les exportations brésiliennes ont progressé de 22%, à 58,3 Mds USD, et les importations de 8%, à 38,5 Mds USD, trois records pour la période¹.

Le Brésil a dégagé un excédent bilatéral de 19,8 Mds USD sur les 6 premiers mois de l'année, soit 47% de son excédent commercial total sur la période (42,4 Mds USD). À titre de comparaison, les échanges avec les États-Unis, deuxième partenaire du pays, ont totalisé 36,4 Mds USD : ils ne représentent donc que 38% du commerce sino-brésilien.

La Chine consolide ainsi une position prépondérante dans le commerce extérieur brésilien. Elle a absorbé 31,6% des exportations brésiliennes, plus du triple de la part des États-Unis (9,4%), et fourni 27% des importations, soit deux fois plus que la part américaine (13,3%). La concentration apparaît plus nettement encore produit par produit : la Chine absorbe désormais 69,5% du soja exporté par le Brésil, 68,6% du minerai de fer, 54% du pétrole brut et 53% de la viande bovine.

La dépendance du Brésil à l'égard de la Chine s'est renforcée dans un contexte géopolitique favorable à Pékin. Le recul du marché américain intervient notamment après le choc tarifaire provoqué par Washington en 2025. Les États-Unis avaient en effet imposé, fin juillet, des droits de douane pouvant

2026 ; calculs à partir de la base officielle, mise à jour en juillet 2026.

atteindre 50% sur certains produits brésiliens, avant de réduire leur champ en novembre, puis de supprimer en février 2026 les droits additionnels fondés sur l'International Emergency Economic Powers Act². Sur le semestre, la part des États-Unis dans les exportations brésiliennes est tombée de 12,1% à 9,4%, son plus bas niveau depuis le début de la série statistique, tandis que celle de la Chine passait de 28,9% à 31,6%.

Le pétrole a été le principal moteur des exportations brésiliennes sur le semestre, dans le contexte du conflit au Moyen-Orient. Les ventes de brut vers la Chine ont bondi de 62%, à 15,1 Mds USD, sous l'effet combiné d'une hausse de 41% des volumes et de 15,7% du prix moyen sur les marchés internationaux. Les mois de mars, avril et juin 2026 ont ainsi constitué les meilleurs mois de la série historique des exportations brésiliennes de pétrole vers la Chine.

Le soja reste le premier poste des ventes brésiliennes à la Chine et représente 34,7% du flux bilatéral, en hausse de 7% par rapport à la même période de 2025. Les exportations de viande bovine ont augmenté de 50%, portées par une course au quota (une mesure de sauvegarde instaurée par Pékin fixe le contingent brésilien à 1,106 Mt ; au-delà, les importations sont soumises à un droit additionnel de 55%). Les expéditions ont été ainsi fortement anticipées, le contingent ayant été atteint à la fin du mois de juin, ce qui laisse prévoir un net reflux au second semestre.

La hausse des importations en provenance de Chine illustre la pénétration accélérée de l'industrie chinoise sur le marché brésilien. Les véhicules électrifiés (électriques, hybrides et hybrides rechargeables) ont totalisé 5,35 Mds USD au premier semestre, soit 14% des importations venues de Chine. Les achats d'hybrides rechargeables ont doublé, ceux de véhicules électriques ont plus que quadruplé, et ceux d'hybrides simples ont progressé de 239% . La Chine fournit ainsi 88% des véhicules électrifiés importés du pays.

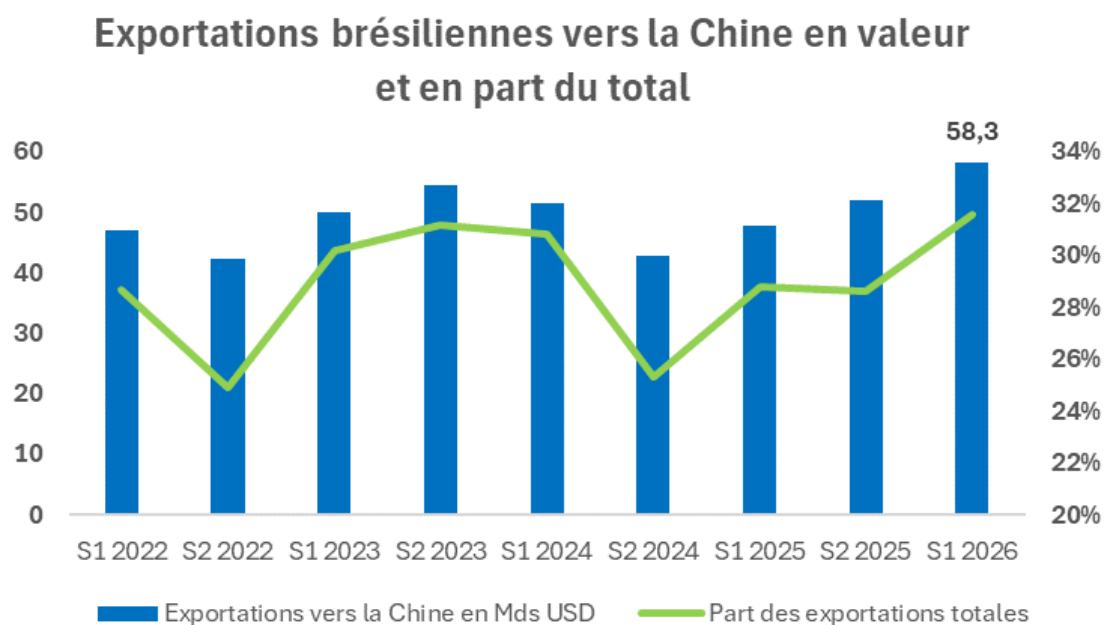
L'impact sur l'industrie locale est déjà tangible : les marques chinoises ont représenté 19,7% des ventes de véhicules légers au Brésil en juin 2026, un nouveau record. Le régime tarifaire favorise désormais l'assemblage local : les véhicules importés entièrement montés sont taxés à 35%, tandis que les pièces et kits destinés à être assemblés au Brésil bénéficient temporairement d'exemptions partielles. Ce dispositif favorise les groupes ayant engagé une production sur place, comme BYD à Camaçari et GWM à Iracemápolis (SP). La Chine fournit ainsi 88% des véhicules électrifiés importés du pays.

Au-delà de l'automobile, la progression des importations accentue la pression concurrentielle sur l'industrie brésilienne : la Chine fournit désormais 29% des importations manufacturières du pays. Cette concurrence est particulièrement marquée dans l'électronique, les machines et équipements et le textile-habillement, où la Chine a été le principal moteur de la hausse de la pénétration des importations depuis 2010.

² Maison-Blanche, Executive Order 14323 du 30 juillet 2025 ; modification de son champ le 20

novembre 2025 ; suppression des droits additionnels fondés sur l'IEEPA le 20 février 2026.

Graphique de la semaine



Source: MDIC/SECEX, Comex Stat

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Pôle macroéconomie et finances - Service économique régional de Brasília.

Rédaction : Rafael Cezar (Conseiller financier), Léo Portier (Adjoint), Pierre Bourgeois (stagiaire).

Abonnez-vous : leo.portier@dgtresor.gouv.fr